



Lundi 11 janvier 2016

Réforme du collège : tous en grève le mardi 26 janvier 2016

En cette rentrée de janvier 2016, les enseignants constatent que la ministre entend poursuivre à marche forcée l'application de la réforme du collège.

Les nombreuses remontées à la suite des journées de « formation à la réforme » organisées dans les académies montrent clairement que le refus de cette réforme est profondément ancré chez les personnels et que le contenu des formations, marqué par le mépris des enseignants suscite un large rejet et une colère croissante.

Les pressions, menaces et les retraits sur salaires sont la traduction de l'isolement du ministère qui a de plus en plus recours à l'autoritarisme pour tenter de faire passer la réforme.

Cela renforce la détermination de l'intersyndicale (le SNES-FSU, le SNEP-FSU, le SNFOLC, le SNETAA-FO, le SFSDPEP-FO, la CGT, la CGT enseignement privé, le SNALC, le SNCL-FAEN, le SIES-FAEN, la CFE-CGC, le SUNDEP-Solidaires et SUD Education) à organiser le combat collectif des personnels pour s'opposer aux formations à la réforme et à son anticipation et à poursuivre les initiatives en direction des parents et des élus.

L'intersyndicale appelle les personnels, à partir de la réalité des DGH 2015, à faire la vérité sur les DGH 2016 qui découlent de la réforme, à défendre les postes, les conditions de travail des personnels et des élèves des lycées et des collèges ainsi qu'à préparer les interventions sur les évolutions de la dotation que la réforme implique.

L'intersyndicale (le SNES-FSU, le SNEP-FSU, le SNFOLC, le SNETAA-FO, le SFSDPEP-FO, la CGT, la CGT enseignement privé, le SNALC, le SNCL-FAEN, le SIES-FAEN, la CFE-CGC, le SUNDEP-Solidaires et SUD Education) réunie le 5 janvier confirme son appel, lancé dès le 4 décembre, pour la construction d'une grève nationale majoritaire le mardi 26 janvier 2016 pour monter d'un cran dans la mobilisation.

L'intersyndicale appelle les enseignants des lycées et collèges à manifester le 26 janvier pour l'abrogation de la réforme du collège.

Dans ce cadre, l'intersyndicale les appelle à s'associer aux manifestations de la Fonction Publique selon des modalités assurant la visibilité de ses revendications (banderoles, cortèges spécifiques,...).

Elle appelle les personnels des collèges et des lycées à se réunir en HIS, en AG pour organiser la mobilisation permettant de créer le rapport de force pour gagner.

Les organisations syndicales du second degré se réuniront à nouveau rapidement après le 26 janvier.